

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le vingt-six février deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 19 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Vincent MAZIN, Maire.

Etaient présents : MM. Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Guillaume FLANDIN, Mmes Jacinthe GUILLOT, Hélène LAGRANGE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Adeline ROUX, M. Laurent SAUNON, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à M. Jean-Marc LAVIGNE, M. René LEMERLE a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNÉ, Mme Virginie MORIER a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, M. François PIGNOL a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, Mme Michèle TARDIEU a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX, Mme Agnès VACHER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY.

Absents : Mme Laëtitia BOBEL, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Mme Juline RODRIGUES

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2026-02 : VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION A L'ASSOCIATION FC FOOTBALL CLUB de MEZEL

Vu la délibération n° 2025-22 du 25 mars 2025 portant sur les subventions du budget communal versées aux associations et le tableau annexé,

Suite à la demande du Président de l'association FC Football club de Mezel, M. le Maire propose au conseil municipal de verser une avance sur la subvention communale 2026 d'un montant de 1 500 €,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, par 20 voix pour et 3 abstentions (Mme Hélène LAGRANGE, MM. Jean-Claude PROST, Laurent SAUNON)

- **APPROUVE** le versement d'une avance d'un montant de 1 500 € sur la subvention communale 2026 à l'association FC Football club de Mezel avant le vote du budget primitif 2026,

- **DIT** que cette somme sera déduite du montant de la subvention qui sera attribuée en 2026 à l'association.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 27 février 2026,

Certifiée transmise en Préfecture, le 2 mars 2026

Le Maire,

Vincent MAZIN

Le secrétaire de séance,

Yves FERRIER

